

Disabato propose une formation DE SECOURISTE AUX ENSEIGNANTS

▶▶ Le conseiller communal Ecolo souhaite que davantage d'enseignants soient capables de réagir en cas de problème

▶ Il y a peu, l'intervention d'une institutrice mouscronnoise était mise en lumière alors qu'elle était parvenue, grâce à un massage cardiaque, à sauver la vie d'une fillette de 11 ans en arrêt cardiaque. L'histoire a suscité bon nombre de réactions et poussé Manu Disabato (Ecolo), conseiller communal à Frameries, à interpeller son bourgmestre afin d'en savoir plus sur la politique menée en matière de formation des enseignants aux gestes de premiers secours.

Il souhaite ainsi savoir si la majorité serait disposée à "marquer sa volonté politique en offrant aux enseignants, maternels et primaires communaux, la possibilité de prendre en charge le coût de cette formation et de s'assurer que des personnes formées sont en nombre suffisant

dans toutes les écoles." Car si la situation reste heureusement exceptionnelle, aucun enseignant n'est à l'abri d'un problème.

LE CONSEILLER, lui-même récemment formé, juge la mesure importante. "Cela n'arrive heureusement pas tous les jours. Mais si, grâce à une formation, il n'y a ne serait-ce qu'une vie sauvée, on a tout gagné", insiste-t-il. "Cette actualité m'a fait prendre conscience que c'était au petit bonheur la chance : si personne n'est formé et bien... Il ne s'agit pas d'en faire une obligation et de rendre les enseignants seuls responsables d'une prise en charge mais de se baser sur le volontariat."

Manu Disabato préconise la formation de plusieurs instituteurs sur les différentes implantations scolaires de sa commune. "Je suis persuadé que beaucoup seraient volontai-

res. Outre les massages cardiaques, ils seraient formés à intervenir en cas de brûlure, de coupure,... De nombreux exercices pratiques sont prévus pour acquérir les bons réflexes."

Du côté des autorités communales, on promet que la proposition sera étudiée. "Le sujet sera discuté en collège la semaine prochaine. Il faut voir le coût que cela représente, les impositions en la matière auprès de la communauté française, etc.", précise le bourgmestre f.f., Didier Draux (PS). "La porte n'est pas fermée, nous examinerons toutes les pistes possibles. Peut-être serait-il suffisant de ne former que deux ou trois personnes par implantation." Et le maieur d'ajouter qu'il regardera également ce qui se fait sur les communes voisines.

Emeline Berlier

Plusieurs communes ÉTUDIENT LA QUESTION

▣ L'happy-end mouscronnois a trouvé écho auprès des politiques de notre région, disposés à creuser le sujet

► La fillette victime d'un arrêt cardiaque à Mouscron peut remercier son institutrice d'avoir gardé son sang-froid. Formée aux gestes de premiers secours, elle n'a pas hésité à pratiquer un massage cardiaque. Dans la région, ce happy-end a trouvé écho auprès de plusieurs politiciens disposés à creuser le sujet.

■ La Louvière : L'échevin de l'enseignement, Michele Di Mattia (PS), confirme que le sujet a récemment été abordé en réunion. *"Un certain nombre d'enseignants sont formés mais je ne disposerai de chiffres que dans le courant de cette semaine"*, annonce-t-il. *"Cela fait l'objet d'une réflexion poussée de notre part. Il n'est pas uniquement question d'être formé, il faut aussi se remettre à jour de temps à autre. Nous savons qu'il est possible pour les enseignants de se former via le CECP (le conseil de l'ensei-*

gnement des communes et des provinces, NdlR) mais trouver des disponibilités n'est pas toujours simple. Nous travaillons donc sur deux axes : la constitution d'un cadastre afin de savoir qui est formé, qui pourrait l'être,... Et une prise de renseignement pour voir comment organiser ces formations."

■ Braine-le-Comte : Là aussi, l'actualité a fait réagir. *"Nous ne disposons pas de plan spécifique en la matière"*, concède Bénédicte Thibaut, échevine de l'enseignement (Braine). *"Certains enseignants possèdent le brevet parce qu'ils se sont formés de leur propre initiative. Via le CECP, ils ont le droit de suivre des formations. Nous allons faire le tour des directions afin de savoir si, sur chaque implantation, quelqu'un est en mesure d'intervenir. Ce genre d'actualité nous permet de nous remettre en question et d'y réfléchir."*

■ Saint-Ghislain : La Ville ne gère pas les formations au sein des écoles communales. *"Ce sont les directions scolaires de chaque école, en concertation avec leurs enseignants, qui choisissent les formations auxquelles ces derniers souhaitent participer"*, explique Benjamin Ansiaux, responsable de la communication. Il s'agit généralement de formations proposées par le CECP.

■ Mons : La Ville ne dispose pas de données chiffrées. Mais à plusieurs reprises, elle a organisé des formations à destination des enseignants et des élèves. *"Par ailleurs, les enseignants ont l'obligation de suivre plusieurs formations mais elles ne leur sont pas imposées, ils choisissent entre plusieurs propositions"*, souligne Shahiness Benabdelouhed, chargée de communication pour la Ville.

E. Brl.